

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2022-381
Référence Nomenclature n°9.4

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Service en charge : Cabinet du Maire et des Elus

OBJET : Vœu « Liberté pour Salah Hamouri »

déposé par l'élue de la liste l'Elan Citoyen

Le 7 mars dernier, Salah Hamouri, avocat franco-palestinien, défenseur des droits humains était arrêté arbitrairement et incarcéré dans les geôles israéliennes sous le régime de la détention administrative.

Ce régime d'exception arbitraire permet d'enfermer sans procès, sans motif et sans limite un individu. Cette détention administrative, qui devait s'achever le 5 septembre, vient d'être prolongée de 3 mois.

Âgé de 37 ans, Salah Hamouri a déjà passé plus de 9 années en détention. Cette arrestation constitue un nouvel épisode dans la longue série de harcèlements injustifiés qu'il subit, lui et sa famille depuis de nombreuses années. Marié à une française et père de deux enfants, Salah doit retrouver au plus vite sa liberté et ses droits.

Parmi les 4 700 prisonnières et prisonniers palestiniens, ils sont actuellement 640 incarcérés en détention administrative, cette menace permanente pour toutes celles et ceux qui luttent pour la liberté en Palestine.

Par cette politique de harcèlement et d'emprisonnement arbitraire, pourtant condamnée à maintes reprises par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et les associations de défense des droits de l'Homme, le gouvernement israélien poursuit sa politique de répression contre toute forme de contestation, en niant les aspirations de la société civile palestinienne et en combattant les défenseurs des droits humains.

Le Conseil Municipal de Firminy souhaite s'associer aux nombreuses personnalités, collectivités, ONG et associations, telles que la Ligue des Droits de l'Homme, Amnesty International ou encore CCFD, pour rappeler l'exigence d'une paix juste et durable au Proche Orient.

Pour cela, il est nécessaire de garantir les droits humains de chacun.e et d'en finir avec les régimes d'exception. L'emprisonnement de masse, y compris des mineur.e.s, sont des atteintes aux droits humains et ne peuvent que nourrir l'injustice et la colère, repoussant ainsi les chances d'un processus de paix.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2022-381
Référence Nomenclature n°9.4

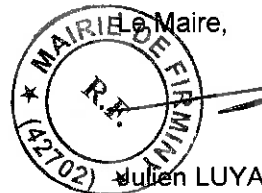
C'est pourquoi, le Conseil Municipal de Firminy, après en avoir délibéré, à l'Unanimité des voix des membres prenant part au vote,

7 voix Pour,
26 Abstentions (liste Union Pour Firminy),

- **CONDAMNE** l'emprisonnement et l'acharnement dont est victime Salah Hamouri ainsi que l'ensemble des prisonniers politiques palestiniens,
- **CONDAMNE** la politique de répression menée quotidiennement contre la société civile palestinienne qui constitue une violation du droit international,
- **DEMANDE** au Président de la République de se saisir de la situation de Salah Hamouri, ressortissant français, et de mettre tout en œuvre pour obtenir sa libération immédiate,
- **REJOINT** le Comité de soutien « Liberté pour Salah Hamouri ».

Ont signé au registre les membres présents.

Firminy, le 05 Décembre 2022



DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU LUNDI 05 DECEMBRE 2022

Objet : Vœu « Liberté pour Salah Hamouri »

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 29 Novembre 2022, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Lundi 05 Décembre 2022 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe (à partir de 18h14), Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18h10), M. CHANUT Robert (à partir de 18h20), Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane (à partir de 18h32), M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 19h58), M. PETIT Marc, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

M. CHALAND Christophe (jusqu'à 18h14) à M. MADO Patrick, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18h10) à Mme PINEL ROCHE Arlette, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18h20) à M. ROBERT Loïc, M. ZEDDA Marc à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme BERTOLETTI Christiane (jusqu'à 18h32) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme CREGO Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia, M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 19h58) à M. CELLE Denis, Mme PORTAILLER Chantal à M. LEVET Vincent, Mme PERRON Julie à Mme TAING Claire.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CAMOSSO Jacqueline.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

